



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLES ROY ET JOLY
ÉCOLE JOLY – Lundi, 7 février 2022
19 h
Procès-verbal

Étaient présents(es) : **Parents d'élèves :** Mme Catherine Bérubé ☒ Mme Dominique Brière ☒ Mme Valérie Jomphe ☒
Mme Andrée-Anne Landry ☒ Mme Geneviève Landry ☒ Mme Cindy Simard ☒

Personnel école : Mme Véronique D'Amours ☒ Mme Vicky Dumont ☒ Mme Véronique Petit ☒
Mme Isabelle Rioux ☒ Mme Marilyn Roy ☒ Mme Marie-Pier Simard ☒

Communauté :

Invités :

Participait également : Mme Chantal Dubé, directrice

Secrétaire : Mme Catherine Bérubé

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance	Mmes Chantal Dubé et Geneviève Landry souhaitent la bienvenue à tous.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Bérubé QUE l'ordre du jour soit adopté après l'ajout d'un point : Vérification du visionnement des capsules CÉ auprès des nouveaux membres. ADOPTÉE à l'unanimité	R-CÉ 21-22-017

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2021</p> <p>3.1. Adoption</p> <p>3.2. Suivi</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Pier Simard</p> <p>QUE le procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2021 soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p> <p>Aucun suivi.</p>	<p>R-CÉ 21-22-018</p>
<p>4. Points de la direction</p> <p>4.1. Grille-matières 2022-2023 (approbation) (10 minutes)</p>	<p>Mme Chantal Dubé présente et explique la grille-matières et présente aussi le fonctionnement de mise en place du futur projet éducatif.</p> <p>Il y a un ajout de 30 minutes par semaine d'anglais enrichi pour les classes de 5^e et 6^e année. Les Voies musicale et sportive ne sont pas quantifiées en terme d'heures dans la grille-matières.</p> <p>Changements pour 2022-2023 à la grille-matières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{re}-2^e années : 1 h de moins en univers social et une heure de plus activité complémentaire, marge de manœuvre aux enseignants pour différents projets. • 3^e-4^e années : 30 minutes de moins en univers social et 30 minutes de plus activité complémentaire <p>Il est à noter que des notions d'univers social et de sciences sont vues et intégrées dans d'autres matières et projets.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5^e-6^e-année : 30 minutes de moins en français et 30 minutes de plus encadrement (soutien pédagogique) en raison de l'anglais enrichi. <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Dominique Brière</p>	<p>R-CÉ 21-22-019</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.2. Acte d'établissement (consultation) (5 minutes)</p> <p>4.3. Critères d'admission et d'inscription 2022-2023 (information) (5 minutes)</p> <p>4.4. Suivi projet éducatif (information) (5 minutes)</p>	<p>QUE la grille-matières 2022-2023 soit approuvée telle que présentée.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p> <p>Un document est présenté expliquant l'ensemble de la répartition des immeubles du Centre de services scolaires de Kamouraska-Rivière-du-Loup. L'école Roy accueille les élèves du préscolaire, du 1^{re} cycle et du 2^e cycle. L'école Joly accueille les élèves du 2^e et 3^e cycle. Mme Geneviève Landry signera le document attestant que le conseil d'établissement a été consulté. Une note sera inscrite au document de consultation à l'effet que le conseil d'établissement souhaite être informé ou consulté sur la révision des secteurs concernant la nouvelle école. Le conseil d'établissement est en accord avec le plan triennal des actes d'établissement.</p> <p>Une petite baisse de la clientèle est anticipée pour l'année scolaire 2024-2025 en raison de l'ouverture de la nouvelle école. La répartition des secteurs n'est pas encore définie. Des détails sont encore inconnus à l'heure actuelle.</p> <p>Le projet éducatif est toujours en réflexion et est en préparation selon le PVER du CSS.</p> <p>École Roy, école bienveillante/projet SCP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet sur 3 ans (école pilote, 4 écoles dans notre centre de services) • Soutien au comportement positif (SCP) avec M. Steve Bissonnette • Moins d'écarts de conduite par des interventions universelles. 	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.5. Projet cour d'école/Roy (information) (5 minutes)</p> <p>4.6. Activités et sorties 2021-2022 (information et approbation) (5 minutes)</p> <p>4.7. Situation Covid (information) (10 minutes)</p>	<p>Projet cour d'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le comité est formé, parent du conseil d'établissement qui participe : Andrée-Anne Landry • Détermination du projet • Qui fait quoi • Coût du projet vs partenaires financiers • Une rencontre aura lieu fin février- début mars 2022 <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Vicky Dumont</p> <p>QUE les activités et sorties soient approuvées telles que présentées.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p> <p>Mme Chantal Dubé rapporte qu'il y a eu beaucoup d'inquiétude de la part des parents avant Noël concernant les cas dans les écoles. Mme Dubé rassure en expliquant que le protocole de la Santé publique a été suivi. Suite aux changements de façon de travailler de la Santé publique, le Centre de services scolaire a décidé de tenir les familles informées une fois par semaine et, selon la situation des classes avec certaines éclosions, une lettre est envoyée aux parents.</p>	<p>R-CÉ 21-22-020</p>
<p>5. Point du personnel des écoles Roy et Joly</p>	<p>Il y aura des classes neige à l'école Roy si la situation Covid le permet.</p> <p>M. Simon fait des pauses actives à Joly.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>6. Point du service de garde 6.1. Fermeture pendant la semaine de relâche (résolution) (5 minutes)</p>	<p>Le service de garde était prévu d'être fermé pour la tenue des Jeux du Québec. Une résolution sera signée pour maintenir le service de garde fermé pendant la semaine de relâche.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie Jomphe</p> <p>QU'une résolution soit signée pour la fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche.</p> <p>APPROUVÉE à l'unanimité</p>	<p>R-CÉ 21-22-021</p>
<p>7. Point de l'O.P.P.</p>	<p>Retour de certains parents que les parents de l'O.P.P. n'ont pas été interpellés pour les activités de patin. Mme Chantal Dubé fera un rappel auprès des enseignants pour la façon de procéder.</p>	
<p>8. Point du représentant au comité de parents</p>	<p>Mme Dominique Brière fait le point de la dernière rencontre du comité de parents.</p>	
<p>9. Point du représentant de la communauté (vacant)</p>	<p>Aucun représentant.</p>	
<p>10. Rapport du trésorier</p>	<p>Aucune dépense. Mme Chantal Dubé questionne l'utilisation qu'on peut faire du budget pour ne pas perdre les sous à la fin de l'année. Voir pour une conférencière au sujet de l'anxiété ?</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
11. Période de questions de questions de l'assemblée	Les parents sont très heureux de constater que le Centre de services scolaires a changé son questionnaire pour l'admission des élèves en préscolaire pour ceux suivis par le réseau de la santé (Passerelle). Mme Chantal Dubé fera suivre le bon commentaire.	
12. Autres points 12.1. Capsules d'information au CÉ des nouveaux membres 12.2.	Mme Chantal Dubé valide que les nouveaux membres ont visualisé les capsules. Une lettre sera faite par le conseil d'établissement pour remercier les enseignants pour la semaine thématique.	
13. Date de la prochaine rencontre 4 avril 2022	La prochaine rencontre aura lieu le lundi 4 avril 2022.	
14. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ par Mme Cindy Simard QUE l'assemblée soit levée à 20 h 35. ADOPTÉE à l'unanimité	R-CÉ 21-22-022

Geneviève Landry, présidente

Chantal Dubé, directrice